Second fils de Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR et de Madeleine d'ALBIS de GISSAC, (Louis, Gabriel) Albon d'EIMAR naquit à Marvejols le 25 février 1780. Enfant doué, mais peu stable, son père essaya de profiter de ses dispositions intellectuelles, mais en vain. Albon fut le type même d'adolescent recherchant les relations les plus hasardeuses et dépensières... Nombre de ses lettres à ses parents se plaisent à souligner les défauts des autres, se gardant d'évoquer les siens... Résultat, Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR se vit obligé, à maintes reprises, de couvrir les besoins immenses et les dettes de ce *«fils du siècle»*.

Après plusieurs déboires dans ses projets d'union, il réussit à se marier à L'Anse-Bertrand (Guadeloupe) le 19 février 1811 à Anne-Louise, Constance de BONDOIRE de SERVIGNY, née aux Riceys (Aube) le 29 juillet 1782 et décédée au 14, rue Cassette à Paris le 4 juillet 1850, fille de Nicolas, Germain de BONDOIRE de SERVIGNY, gentilhomme bourguignon, reconnu noble en 1755, et d'Anne-Constance d'ADMIRAT. Le ménage eut un unique fils, Jacques (voir ci-après). Assez rapidement, Albon, suite à une mauvaise exploitation de l'habitation d'EIMAR, revint vivre en Lozère et se retira sur le domaine familial du *Cheylar*, commune de Termes (Lozère). Il y décéda le 26 mars 1850, suivi en juillet suivant de sa femme, dont il vivait séparé depuis assez longtemps.

Néanmoins, les lettres d'Albon ne manquent pas d'intérêt, parce que bien écrites, mais aussi parce que ce cadet de famille ose écrire et dire tout haut les défauts qu'il constate chez les autres, tout en passant rapidement sur les siens... Quant aux autres, parmi eux, quelques-uns ne se privent pas d'en tenir autant à son actif, tel Pierre DESSALES qui, dans son *Journal d'un colon à la Martinique*, l'étrille sans retenue...

Albon se plut à se faire appeler «le chevalier d'EIMAR». Comme dans un rêve idéal...



1803 : Copie d'un acte rédigé de la main de Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR relatif au rachat de tirage au sort pour servir aux Armées de la République d'Albon d'EIMAR. Il fut remplacé par un dénommé GACHE, natif de Montrodat, contre un dédommagement de 648 livres. Acte dressé à Marvejols ce 20 Prairial An IX.

1804 : De Versailles ce 26 Floréal An XII, Lettre d'Albon d'EIMAR à son père, Jacques-Dominique, Marie. Lettre expliquant le retard de son départ pour les îles Antilles et besoin d'argent pour son séjour prolongé en France.

1806 : De Boissy, près Nogent-le-Rotrou le 26 mars 1806, Lettre de Charles de CHAMBRUN à Jacques-Dominique, Marie d'EIMAR informant de l'avance de 780 livres à Albon d'EIMAR.

1811 : Du 19 février 1811, extrait du contrat de mariage passé devant Me La SALINIÈRE, notaire en l'Isle de Guadeloupe, d'Albon d'EIMAR et d'Anne-Louise,

Constance de BONDOIRE, domiciliée au quartier de l'Anse-Bertrand.

- 1816 : Fournitures faites à l'habitation d'EIMAR par Mons. Albon d'EIMAR de 1813 à 1816 pour un montant de 36886 livres, contresigné par Mme Albon d'EIMAR à Sainte-Anne le 5 avril 1816.
- 1821: Des Riceys, près Bar-sur-Seine (Aube), le 13 novembre 1821, lettre de Mme d'EIMAR, née Anne-Louise, Constance de BONDOIRE de SERVIGNY à sa belle-mère, Mme d'EIMAR. La lettre réclame des subsides... car la ventes des sucres en métropole tarde à produire ses effets. Puis, il est question de Jacques, son unique fils dont «l'éducation va bon train, mais il faudra le vêtir encore à crédit, car je ne peux pas le laisser tout nu ...» (il a huit ans).
- 1841 : De Paris, rue du Pot de fer, N°14, près Saint-Sulpice, lettre adressée par Mme d'EIMAR, née de BONDOIRE, à son beau-frère «*Mon cher frère*», Augustin d'EIMAR de JABRUN, l'informant de sa nouvelle adresse, rue Racine, face au séminaire Saint-Sulpice, en vue d'accueillir M. le vicomte de BEAUBOIS.
- 1850 : Certificat de décès de Mme de BONDOIRE, veuve EIMAR de JABRUN, décédée rue Cassette, N°14, à 68 ans. Reçu des mains de M. Aubin EIMAR de JABRUN le 5 juillet 1850.
- 1804-1847 : 55 lettres d'Albon d'EIMAR à son père, sa mère, et son frère aîné, Augustin d'EIMAR de JABRUN relatives aux affaires de la Guadeloupe, aux relations familiales et à son installation sur la terre du *CHAYLAR*, commune de Termes (Lozère), dont il hérita de son père et où il décéda en 1850. Certaines lettres, rongées par les souris, restent en grande partie lisibles.
- 1780 ?: Lettre non datée du chevalier de GRIMALDI « à Madame, Madame de BONDOIRE, née ADMIRAT, sur don habitation à la Guadeloupe, en son absence à Mr. Anibal de GRIMALDI, son neveu ».
- 1792 : Signification à Madame BONDOIRE, née ADMIRAT du 25 mars 1792, relative à 8960 livres d'une succession de la famille d'ADMIRAT, scellé au cachet de la Cour royale le 8 mars 1816.
- 1812 : Procuration donnée, devant le notaire RICCI, au quartier du Petit Canal en l'isle de Guadeloupe, par Jean-François, Joseph d'ADMIRAT-MORTEFONTAINE, habitant résidant de l'Anse-Bertrand de cette isle à MM. BAUD pour la transmission des fonds provenant de la vente d'une maison de la succession d'ADMIRAT, revenant à Madame d'EIMAR, née de BONDOIRE.
- 1816 : Procuration donnée le 24 septembre 1816 par Albon d'EIMAR « *chevalier de JABRUN* » à sa femme, née Anne-Constance de BONDOIRE, enregistrée par devant LEDEUFF, notaire royal en l'isle de la Guadeloupe, Grande Terre, résidant au quartier Sainte-Anne.
- 1850 : Photographie de la serviette en maroquin rouge au chiffre du «*chevalier Albon d'EIMAR*», original conservé dans la branche d'EIMAR de JABRUN.



□ 1867 : Copie d'un long dossier généalogique, dressé à la demande de Jacques d'EIMAR de JABRUN, fils d'Albon, intitulé : « *Généalogie de la famille de BONDOIRE de SERVIGNY (noblesse de Champagne) tiré du procès-verbal des preuves de ladite noblesse faites à l'occasion (de l'admission) de Nicolas-Germain de BONDOIRE de SERVIGNY à l'École Militaire (1755)* ». Tiré du Cabinet des Titres de la Bibliothèque impériale (Carton 33, N° 63). D'où il ressort que la filiation BONDOIRE remonte au XVIème siècle en Périgord.